Modalités de contrôle des connaissances

Année universaire 2016/2017

Composante	**DSP**
Niveau d'étude	**MASTER 2**
Mention	**SCIENCE POLITIQUE**
Parcours	**POLITIQUES DE COMMUNICATION ACTION PUBLIQUE**
	MR DAUVIN
Validation en conseil de composante	**15.04.2016**
Validation en CFVU	Validation CFVU du 05/07/2016
Dispositions particulières	

Les semestres ne se compensent pas, une seconde session est prévue

Semestre 5

Code UE	Intitulé	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Contrôle continu 100 %		Contrôle continu						et Examen terminal					Responsable
												Ecrit		Oral			Ecrit		Oral		
		CM	TD	TP	Autres			TP	CC	TP	CC	%	Durée	%	Durée	ET	%	Durée	%	Durée	
Cours obligatoires																					
MACPU300	Communication et action publique	24				**11**					100%										MR DAUVIN
	Droit et Déontologie de la communication	24														100%	100%	3			MR POIRMEUR
	Grands enjeux contemporains	24									100%	50%	1	50%							Mr TARI
	séminaire en agence	24									100%								100%		
	Anglais professionnel	24									100%					100%	100%	2			MMECARRIER
Communication influence																					
MACPU310	Lobbying	30				**8**										100%	100%	3			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Plaidoyer	6																	100%		INTERNVENANT EXTERIEUR
	Campagne de sensibilisation	6																			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Campagne d'acceptabilité	6																			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Communication de crise	12														100%	100%	3			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Communication digitale	12														100%	100%	3			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Discours et argumentation	12														100%			100%		MR BOUVET

MACPU320	Sociologie du travail journalistique	12			**8**										100%	100%	3			MR CHUPIN
	Relations presses	12																		INTERNVENANT EXTERIEUR
	techniques rédactionnelles	12													100%	50%	2	50%		INTERNVENANT EXTERIEUR
	Médiatraining	12																		INTERNVENANT EXTERIEUR
	Analyse de l'opinion	12													100ù	100%				INTERNVENANT EXTERIEUR
	TOTAL	264			27															

Semestre 6																						
Code UE	Intitulé	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Contrôle continu uniquement		Contrôle continu						et Examen terminal					Responsable
												Ecrit		Oral			Ecrit		Oral		
		CM	TD	TP	Autres			TP	CC	TP	CC	%	Durée	%	Durée	ET	%	Durée	%	Durée	
Ingénérie de la concertation																					
MACPU400	Acteurs et dispositif du débat public	12				5															INTERNVENANT EXTERIEUR
	Internet et démocratie participative	12																			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Concertation et démocratie locale	12																			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Concertation et projet d'infrastructure	12																			INTERNVENANT EXTERIEUR
Stratégie de marque																					
MACPU410	Communciation corporate	9				8															INTERNVENANT EXTERIEUR
	Film institutionnel	9																			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Marketing territorial	9														100%			100%		INTERNVENANT EXTERIEUR
	Marketing electoral	9														100%			100%		INTERNVENANT EXTERIEUR
	marketing des causes	9																			INTERNVENANT EXTERIEUR
	Evenementiel des causes et de l'intérêt général	9														100%			100%		INTERNVENANT EXTERIEUR
	Mécénat et sponsoring	9														100%			100%		INTERNVENANT EXTERIEUR
	Rédiger un appel d'offre	6														100%			100%		INTERNVENANT EXTERIEUR
Travail encadré																					
MACPU 420	Mémoire et recherche d'apprentissage	50				20															MR DAUVIN
	Préparation à la recheche d 'emploi	4																			MR DAUVIN
	Méthodologie de la conduite de projet	12														100ù	100%				INTERNVENANT EXTERIEUR
	TOTAL					33															

Modalités spécifiques de contrôle des connaissances et de progression
Master 2 « Politiques de communication » Communication et action publique

Article 1 er – **Attribution du diplôme**

Le diplôme du master 2 « Politiques de communication » est délivré aux étudiants ayant validé 60 crédits. A l'issue de l'année, on détermine la moyenne globale (sur 20) des notes obtenues aux enseignements ne faisant pas l'objet de dispenses, pondérés par le nombre de crédits affectés à chacun, selon la distribution suivante :

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX -120h -11 ECTS

COMMUNICATION D'INFLUENCE - 72h - 8 ECTS

STRATÉGIES D'ACCÈS AUX MÉDIAS - 72h - 8 ECTS
INGÉNIERIE DE LA CONCERTATION - 48h - 5 ECTS
STRATÉGIE DE MARQUE - 72h - 8-ECTS
`

TRAVAIL ENCADRÉ - 66h - 20 ECTS

Article 2 – **Compensation**

La compensation se fait entre les UE suivies par l'étudiant au semestre. Elle est possible à la condition que la moyenne soit au moins égale à 10/20.

Article 3 – **Seconde session**

Les UE non acquises feront l'objet d'une seconde session

Article 4 – **Jury du master**

La composition du jury et son Président sont arrêtés par le Directeur de la composante de rattachement de la formation sur avis de l'équipe de formation. Les membres de ce jury sont nommés annuellement par le Président de l'Université.

Article 5 – **Assiduité**

L'obligation d'assiduité aux enseignements s'applique au Master 2 « Politiques de communication ». Un étudiant qui ne satisferait pas à cette obligation d'assiduité, pouvant être contrôlée dans chaque enseignement, s'expose à son exclusion du Master ou à l'interdiction de se présenter à l'examen.

Une absence à l'examen terminal peut entraîner la défaillance du candidat à l'enseignement correspondant et peut interdire la compensation semestrielle entre les enseignements. La décision finale revient au jury qui reste souverain.

Article 6 – **Mentions de mérite**

Les mentions AB, B, TB sont attribuées aux étudiants ayant acquis une moyenne globale au diplôme supérieure ou égale respectivement à 12, 14, 16 sur 20.